



# **Togo : Un forum parlementaire pour éliminer les barrières spécifiques liées au genre dans l'agriculture**

**« Genre et investissements dans l'agriculture et la sécurité alimentaire pour relever le défi « Faim Zéro » au Togo » : c'est le thème au centre d'un forum parlementaire de deux jours qui a ouvert ses portes jeudi 21 janvier à Lomé. Objectif, porter une attention particulière sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et œuvrer pour le développement d'une agriculture résiliente et plus inclusive au Togo.**

C'est la présidente de l'Assemblée nationale Mme Yawa Djigbodi Tsègan qui a présidé l'ouverture des travaux de ce forum en présence du ministre de l'agriculture, Antoine Lekpa GBEGBENI, et du Coordinateur Résident du Système des Nations Unies au Togo, Damien Mama.

Cette initiative rentre dans le cadre des activités du Réseau des parlementaires de la CEDEAO pour l'égalité de genre et les investissements dans l'agriculture et la sécurité alimentaire, soutenu par la FAO, l'Institut international pour le développement durable (IISD), OXFAM, et le Bureau sous-régional du WiLDAF Afrique de l'Ouest.

Les travaux permettront de renforcer les capacités des

parlementaires en vue d'accroître leurs connaissances sur les outils nécessaires pour s'engager dans l'élaboration des législations et des politiques qui contribuent à l'égalité des hommes et des femmes, et à l'autonomisation des femmes dans le secteur agricole, rural et familial.

Le forum devra en outre permettre de renforcer l'engagement du gouvernement à poursuivre la promotion de l'équité et de l'égalité de genre, l'autonomisation des femmes rurales et leur participation effective à la prise de décision. Ceci, en vue de leur permettre d'exprimer pleinement leur potentiel pour mieux contribuer à l'atteinte des résultats attendus dans le secteur agricole du pays.

A juste titre, le ministre de l'agriculture a indiqué que dans cet engagement du gouvernement, un accent particulier sera mis sur l'accès des femmes à la terre et au crédit tout en œuvrant pour la promotion de l'entreprenariat des femmes avec la facilitation du Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (MIFA).

Pour la présidente de l'Assemblée nationale, éliminer les barrières spécifiques liées au genre dans l'agriculture est à la fois un sujet d'actualité qui interpelle, et un impératif pour l'atteinte des Objectifs du développement durable (ODD), et l'effectivité des droits économiques, sociaux et culturels.

*« En tant que parlementaires, nous disposons d'une opportunité privilégiée nous permettant d'interagir avec le Gouvernement pour renforcer les cadres juridiques existants en vue d'un meilleur accès à la terre. En tant qu'élus, nous avons le devoir de contribuer aux côtés de l'Exécutif pour dynamiser la productivité, combler le fossé des disparités et impulser des réformes qui renforcent l'autonomie des femmes et des hommes dans le secteur agropastoral et halieutique dans nos différents pays. Plus encore, nous pouvons faire preuve d'une disponibilité plus accrues aux côtés de tous les partenaires au développement pour une faim zéro dans notre pays », a*

indiqué Mme Yawa Tsègan.



### **Une vue des participants aux travaux**

Le Coordinateur Résident du Système des Nations Unies au Togo a pour sa part salué le partenariat novateur ayant abouti à la tenue de ce forum. Après avoir partagé certaines données récentes en matière de sécurité alimentaire dans la région ouest africaine, Damien Mama a insisté sur la nécessité de redoubler d'ardeur pour l'élimination totale des inégalités hommes-femmes, tel qu'envisagé dans l'agenda pour le développement durable d'ici 2030.

*« C'est pourquoi le plaidoyer doit continuer afin que des initiatives comme celle d'aujourd'hui nous permettent de mieux construire nos systèmes agroalimentaires afin d'atteindre l'objectif de Faim Zéro, l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans l'agriculture et au-delà », a-t-il ajouté.*

Au Togo, l'agriculture se présente comme l'un des piliers de l'économie. Le secteur fait parti des axes stratégiques du Plan national de développement (PND) 2018-2022 à travers des pôles de transformations. Divers efforts sont réalisés dans le cadre des Programmes nationaux d'investissement agricole et à ce jour, l'accès aux services financiers et sociaux notamment le FNFI, l'AGRISEF, le MIFA permet de renforcer l'autonomie financière des femmes notamment en milieu rural.

**David S.**